

Découpage pays dans les limites géographiques au 01/01/2015

Indices comparatifs de mortalité (ICM)

permet de comparer la situation d'un pays breton par rapport à la France en éliminant les effets dus aux différences de structure par âge des populations.

Taux de chômage

est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés et chômeurs) calculé à partir de la base chiffre clés, emploi 2013 (INSEE).

Taux de chômage chez les 15-24 ans

est le pourcentage de chômeurs âgés de 15 à 24 ans dans la population active âgée de 15 à 24 ans (actifs occupés et chômeurs), calculé à partir de la base chiffre clés, emploi 2013 (INSEE).

Taux de pauvreté

correspond à la proportion de ménages fiscaux dont le niveau de vie est inférieur à 60% du niveau de vie médian.

A l'échelle des pays bretons, le taux de pauvreté correspond à la moyenne pondérée par la population des taux de pauvreté à la commune.

Point de vigilance : Les taux de pauvreté sont diffusés sur les zones de plus de 1000 ménages ou plus de 2000 personnes dans lesquelles au moins 200 personnes et au moins 11 ménages sont pauvres, et au moins 200 personnes et au moins 11 ménages ne sont pas pauvres. Lorsque les taux sont compris dans les intervalles [0;5] et [95;100], la valeur exacte n'est pas affichée, elle est remplacée par les valeurs 5% et 95% respectivement.

Revenu médian disponible par unité de consommation

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

A l'échelle des pays bretons, le revenu médian disponible par unité de consommation correspond à la moyenne pondérée par la population des revenus médians disponibles par unité de consommation à la commune.

Point de vigilance : Aucune statistique n'est diffusée pour les très petites zones (moins de 50 ménages fiscaux et moins de 100 personnes).

Poids des allocataires dont les ressources sont constituées à 100% des prestations CAF

Les allocataires dont les ressources sont constituées à 100% des prestations CAF concernent les allocataires à revenu garanti : revenu de solidarité active (RSA), allocation adulte handicapé (AAH), revenu de solidarité outre-mer (RSO).

Point de vigilance : la population concernée est restreinte aux personnes connues des CAF et aux communes accueillant au moins 100 allocataires CAF.

Poids des bénéficiaires de la CMU-C

La CMUC-C est une complémentaire santé gratuite Elle est destinée aux personnes qui ont de faibles ressources et qui résident en France de manière stable et régulière.

Point de vigilance : La population concernée est restreinte aux bénéficiaires du régime général d'Assurance Maladie, aux communes accueillant au moins 100 bénéficiaires du Régime Général.

Effectifs installés de professionnels de santé libéraux

correspond au nombre de professionnels de santé distincts qui exercent une activité libérale (n'inclut pas les remplaçants).

Densité de professionnels de santé

est le ratio qui rapporte l'effectif installé à la population. La densité s'exprime en nombre de professionnels de santé pour 100 000 habitants.